



Gym St-Aubin

Nouvelles mesures sanitaires COVID-19

*(valables dès le 16 novembre 2020, et ce jusqu'à nouvel avis)
(complètent et remplacent celles du 24 octobre 2020)*

Plus d'informations sur notre site :



Bases pour le centre sportif de St-Aubin et de Gletterens :

- Après 2 semaines de pause, le comité central a à nouveau autorisé la reprise des entraînements (sous la responsabilité et décision du moniteur), aux conditions suivantes (état :10.11.2020) :
 - o max. 10 membres (y compris moniteur(s)), par salle et par entraînement
 - o port du masque obligatoire, durant tout l'entraînement, ainsi que dans tout le centre sportif, dès l'âge de 12 ans. Les enfants de moins de 12 ans en sont exemptés
 - o pas de sport de contact pour les membres à partir de de 12 ans
- Les camps (> gymnastique rythmique) peuvent continuer à avoir lieu, en tenant compte des mesures ci-dessus
- Respect des règles de base de l'OFSP : garder la distanciation (1,5m) / se laver les mains soigneusement
- Plus aucun rassemblement (souper, spectacle, représentation,...) n'est autorisé jusqu'à Noël (sauf amélioration de la situation)

A l'attention des membres jeunesses et adultes :

- Se laver / désinfecter les mains en arrivant et en partant de l'entraînement (sous la responsabilité du moniteur)
- Ne pas se rendre à l'entraînement en cas de symptômes et prévenir le moniteur
- Port du masque pour les parents du groupe parents-enfants durant tout l'entraînement
- En cas de test positif au COVID-19, informer immédiatement le moniteur
- Venir à l'entraînement, si possible, déjà changé (les vestiaires et douches sont tout de même à disposition, sous la responsabilité du moniteur) ; respecter le nombre maximum de 10 personnes par vestiaires et local de douches
- Une fois l'entraînement terminé, ne pas rester dans les couloirs ou à la buvette et rentrer directement à la maison ; l'utilisation de la buvette n'est plus autorisée

A l'attention des moniteurs/aides-moniteurs :

- Établir une liste des présences pour chaque entraînement, au moyen du formulaire en ligne, dans les 24h
- Ne pas rentrer dans la salle, si un groupe y est déjà présent
- Désinfecter le matériel utilisé
- Tous les moniteurs et aides-moniteurs ont l'obligation désormais de porter le masque durant tout l'entraînement
- Finir l'entraînement 10 minutes avant la fin, afin de ne pas croiser le groupe suivant dans les couloirs
- Informer immédiatement la commission technique, si un membre est testé positif au COVID-19
- Veiller à ce que les parents ne rentrent pas dans le centre sportif
- Ouvrir le centre sportif à l'heure
- Est responsable de faire respecter les règles ci-dessus lors des entraînements
- En cas de problèmes, aviser la commission technique

A l'attention des parents :

- Ne pas entrer dans le centre sportif, déposer et récupérer les enfants sur le parking, directement après l'entraînement
- Eviter les attroupements à l'entrée
- Ne pas assister aux séances d'entraînements
- Si l'enfant ne peut participer à l'entraînement, merci de prévenir le moniteur

Le respect de ces règles est primordial pour la continuation du bon déroulement des entraînements, sans quoi, de nouvelles mesures devront être prises. La commission technique ainsi que le comité central vous remercient pour votre collaboration et compréhension.

Responsable de la société pour le COVID-19 :

Séverine Spicher-Corminboeuf, severine@fsgst-aubin.ch / 079 501 38 31

Se recommande : la société de Gym St-Aubin / <https://fsgst-aubin.ch>